



Formulaire de demande Max Trax pour organisateurs privés et le service externe d'AXA

Motif de la demande / manifestation / lieu de la manifestation			
Date de la manifestation:			
Durée de la manifestation: (veuillez indiquer les horaires):			
Entreprise:			
Si agence AXA: Nom de l'agence:			
Personne à contacter:			
Adresse:			
NPA / localité:			
Téléphone:			
E-mail:			
•	de (pour les conditions, se reporter aux pages suivantes) avec spécialiste vélo pour le montage/démontage et la gestion:		
☐ 2 ^e spécialiste vélo (s'il y a p	ues compris) (peut uniquement être livré par un spécialiste vélo; le retrait n'est pas possible) olus de 10 enfants en même temps sur le parcours, une deuxième personne est nécessaire) recommandée pour une grande manifestation à forte affluence)		
→ Une fois la commande reç dans le document des con	ue, une offre donnant un aperçu des coûts est établie. Les coûts approximatifs sont indiqués aditions en annexe.		
La personne responsable / le	locataire déclare accepter les conditions et les coûts mentionnés et souhaite une offre ferme.		
Date / signature:			

Conditions de location Max Trax

«Max Trax» est un parcours d'exercices destiné aux cyclistes, que la Fondation AXA pour la prévention loue à des fins de formation ou pour des manifestations. Le parcours peut être configuré selon différents niveaux de difficulté.

«Max Trax» est un parcours d'entraînement. C'est pourquoi il n'est loué qu'avec du personnel formé pour en assurer le montage/démontage et en surveiller l'utilisation. Le loueur se réserve le droit de refuser la location.

1. Site idéal et environnement

Le site idéal pour le parcours cycliste est une aire dégagée sans passage (ni piétons ni véhicules motorisés). Il doit s'étendre sur une surface d'au moins 150 m² et être aussi plat que possible (sans dénivelé). Les revêtements compatibles sont nombreux: goudron, gravier, sable, sol forestier ou prairie. Il se peut que le gazon soit abîmé en cas de pluie ou d'utilisation intensive; le cas échéant, il devra alors être doté d'une protection (à la charge de l'organisateur).

2. Sécurité et droit des marques

- Seul du personnel formé sur le plan pédagogique est habilité à installer et à gérer le parcours cycliste. (Au moins un spécialiste vélo doit donc impérativement participer à la manifestation. Votre avantage en tant qu'organisateur: vous n'avez pas à vous occuper de la gestion du parcours Max Trax.)
- Il est interdit d'apposer des publicités de sponsors tiers sur le site du parcours «Max Trax» ou d'y mener d'autres actions promotionnelles (p. ex. dépôt de cartes de visite, etc.). Ce droit est réservé à AXA.
- Lors de l'utilisation du parcours «Max Trax», il faut impérativement placer les banderoles livrées avec la remorque. Celles-ci ont pour but d'éviter que des spectateurs ne pénètrent sur le parcours et ne mettent ainsi en danger la sécurité des participantes et des participants.

3. Coûts

Poste de dépense	Coûts*	Remarques
Location du matériel (sans vélos)	CHF 500.00	Par manifestation (2 jours maximum; chaque jour supplémentaire coûte CHF 100.00)
Spécialistes vélo assurant le montage / démontage et la gestion du parcours	CHF 80.00 par heure et par spécialiste	À partir de 10 participants évoluant en même temps sur le parcours, deux spécialistes vélo sont nécessaires. Si les participants sont attendus au compte-gouttes, un spécialiste vélo suffit.
Service de livraison et de récupération de la remorque	CHF 80.00 / heure plus CHF 0.70 / km	Le calcul s'effectue au départ d'Olten
Location de vélos	Gratuite si le service de livraison et de récupération de la remorque est souhaité. Sinon, le service de livraison et de récupération devra être réglé comme pour la remorque.	

^{*} Les conditions s'appliquent chaque jour de la semaine. Une offre est établie après réception de la commande.

4. Location de vélos

En renonçant au service de livraison et de récupération, l'organisateur / le locataire assume la responsabilité pour le transport aller et retour de la remorque Max Trax, matériel compris. Quelques informations à connaître concernant la remorque:

- 2× draisienne 12 pouces (env. 2–3 ans)
- 2× vélo 16 pouces (env. 4–6 ans)
- 2× vélo 20 pouces (env. 6–8 ans)
- 2× vélo 26 pouces (env. 8-99 ans)

Des casques de différentes tailles (XS – L) sont fournis gratuitement.

5. Remorque

En renonçant au service de livraison et de récupération, l'organisateur / le locataire assume la responsabilité pour le transport aller et retour de la remorque Max Trax, matériel compris. Quelques informations à connaître concernant la remorque:

- La personne qui conduit doit être titulaire d'un permis de catégorie B incluant E (remorque)
- Charge utile: 1200 kg (il est interdit de transporter d'autres charges dans la remorque; le poids maximal est atteint)
- Charge sur le timon: 75 kg
- Si un adaptateur est nécessaire pour la remorque, le connecteur se présente comme suit: →



Des remorques (sans vélos) peuvent être récupérées aux endroits suivants:

- Amlikon
- Biasca
- Aigle
- Berne
- Coire

6. Restitution du matériel

Le matériel manquant sera facturé à l'organisateur / au locataire à sa valeur à neuf. Le matériel défectueux sera facturé à l'organisateur / au locataire sur la base des frais de réparation.

7. Frais d'annulation

Toute annulation de location du parcours Max Trax est gratuite si elle est annoncée dans les 11 jours précédant la date de la location; à compter du 10e jour, 50% du montant de la location est prélevé.

8. Participation de Max le futé

Si vous souhaitez en outre la présence de Max le futé (personne costumée, au choix avec un programme d'animation) lors de votre manifestation, vous pouvez en faire la demande sur le site Internet

stiftung-praevention.ch/fr/shop/

